

# PROJET EDUCATIF

CONGREGATION DES SŒURS DES SAINTS-CŒURS DE

JESUS ET DE MARIE

PROMOUVOIR TOUT HOMME

ET TOUT L'HOMME

## PREAMBULE

1. Le Projet Educatif des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, dont on présente ici une formulation brève, les principales sources d'inspiration et les grandes orientations de base, est un condensé de l'intuition initiale des fondateurs de la Congrégation à son commencement et de la concrétisation historique de cette intuition, dans une tradition qui lui est propre et qui est d'inspiration ignatienne.
2. Ce projet expose les lignes de fond de la philosophie éducative de la Congrégation et doit, pour devenir concret, être complété par le Projet d'Etablissement qui doit s'adapter aux particularités du lieu et du temps où il s'exerce, et définir les méthodes pédagogiques qu'il entend utiliser.
3. La Congrégation des Saints-Cœurs, qui a été fondée à l'origine pour être au service de la foi chrétienne et de la promotion de la femme orientale, en prenant l'école comme instrument privilégié de cette promotion, a progressivement compris que sa vocation dans l'Eglise et dans le monde était d'être au service de tous, sans distinction de nationalité et de religion, et de chercher par les moyens appropriés à les conduire vers la pleine réalisation de leur vocation d'homme.
4. La spiritualité ignatienne dont elle se réclame est caractérisée par une double polarité : la gloire de Dieu et le salut des âmes, et enseigne une manière dynamique et responsable de se situer dans l'Eglise et dans le monde. La perspective théologique de cette spiritualité est puisée dans la contemplation du dessein de Dieu sur le monde, tel qu'il a été révélé par Jésus-Christ, et tel qu'il est enseigné dans l'Eglise et continué par elle ; et la pédagogie qu'elle suit forme l'homme à être acteur de son devenir personnel et co-acteur avec les autres hommes de l'histoire. Cette pédagogie invite la personne à un continuel dépassement d'elle-même par la recherche d'un « plus » qualitatif dans tous les domaines, et par une prise en charge progressive visant son développement intégral.
5. La mission de la Congrégation s'est diversifiée dans l'histoire à la lumière des signes des temps, et s'est adaptée aux besoins des hommes. Rejoignant profondément les particularités de chaque culture, elle essaie d'amener celle-ci à s'ouvrir aux dimensions spirituelles et divines telles qu'elle les a reçues de son Maître et Seigneur. A la suite du Christ qui a pris sur lui tout ce qu'il y a dans

l'homme, elle intègre les aspirations humaines en les connaissant de l'intérieur, en les aimant, et en les amenant à leur perfection en celui qui est leur achèvement : Jésus-Christ, homme parfait et parfaite image de Dieu.

6. **Le Projet Educatif de la Congrégation des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie**, dans la diversité des implantations géographiques de celle-ci et la diversité culturelle de la population scolaire qui fréquente ses établissements, **est**, selon l'inspiration évangélique, l'enseignement de l'Eglise et sa tradition propre, **de Promouvoir tout homme et tout l'homme. Tout homme**, sans discrimination d'ethnie, de langue, de religion et de classe sociale. **Tout l'homme**, dans ses dimensions personnelles, sociales, culturelles et spirituelles.

## **NOUS VISIONS**

### 7. **1° LA FORMATION D'UNE PERSONNE LIBRE,**

- capable d'agir en vertu de ses propres options, guidée par la conscience de son devoir, et non sous la pression d'une contrainte ;
- capable, à la lumière de la vérité, de porter sur les choses un jugement personnel , d'agir avec le sens de sa responsabilité, et d'aspirer à tout ce qui est vrai et juste ;
- capable de collaborer avec d'autres, dans la soumission à l'ordre moral et obéissant à l'autorité légitime qui a à cœur la liberté authentique.

### 8. **Nous entendons le faire**

- en développant harmonieusement les aptitudes physiques, morales et intellectuelles des enfants, en tenant compte des progrès des sciences psychologique, pédagogique et didactique ;
- en les aidant à acquérir graduellement un sens plus aigu de leur responsabilité, dans l'effort soutenu pour mener droit leur vie personnelle, et dans la poursuite de la vraie liberté, en surmontant à force de courage et de générosité tous les obstacles.

### 9. **Nous prendrons pour cela comme moyens:**

- Une connaissance aussi large et profonde que possible du corps humain, par les sciences biologiques,
- L'apprentissage de l'entretien de celui-ci par une nourriture saine et une bonne hygiène, un rythme modéré de travail et de repos, un respect de son évolution et un traitement digne en toutes circonstances ;

- Une connaissance du cœur humain, par la psychologie et les sciences humaines, pour découvrir ses tendances profondes et son intériorité, y repérer les forces du bien et les séductions du mal, former son jugement et discerner avant de prendre des décisions ;
- Une connaissance de l'esprit humain, par un développement de l'intelligence et une recherche profonde de la sagesse, au-delà de la seule connaissance des phénomènes ; par une recherche amoureuse du vrai et du bien.

10. **2° LA FORMATION D'UN CITOYEN RESPONSABLE**, exercé à la vie en société, capable

- de s'insérer de façon active dans les différents groupes de la communauté humaine,
- de s'ouvrir au dialogue avec autrui
- d'apporter de bon cœur sa contribution à la réalisation du bien commun.

11. **Nous entendons le faire** en invitant chacun à être

- solidaire des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses de ses concitoyens et de ses contemporains, et solidaire du genre humain et de son histoire ;
- respectueux du peuple auquel il appartient et de l'ensemble de la famille humaine ;
- dialoguant avec tous sur les différents problèmes, avec bienveillance et amour, dans un esprit fraternel et dans une recherche sincère de la vérité et de la paix.

12. **Nous prendrons pour cela comme moyens:**

- Une connaissance objective de l'histoire de son pays et un repérage des valeurs défendues par la conscience nationale et par le vouloir vivre-ensemble.
- Une recherche concertée et honnête de solutions justes aux problèmes de société, respectueuse des particularités des communautés composantes, et préférant le bien général au bien particulier.
- Un entraînement à vivre dans l'entente et la paix, en reconnaissant chacun ses droits et ses devoirs et en reconnaissant à chacun le droit d'être respecté dans sa différence.

13. **3° LA FORMATION D'UN CROYANT ENGAGÉ**, appelé

- à travailler dans le monde de l'intérieur, à la manière d'un ferment ;
- à assainir les institutions humaines et les conditions de vie pour les rendre conformes aux normes de la justice ;
- à ordonner toutes les choses temporelles et à les administrer selon Dieu : la famille, la vie sociale et professionnelle, l'économie et la politique.

14. **Nous entendons le faire en suggérant à chacun de porter en son cœur de croyant tout ce qu'il y a en l'homme ;**

- éclairer tous les problèmes à la lumière de Dieu
- mettre à la disposition du genre humain sa puissance salvatrice.

15. **Nous prendrons pour cela comme moyens:**

- Une connaissance de l'enseignement social de l'Eglise et un engagement effectif à combattre le mal sous toutes ses formes.
- Une lutte active, dans la mesure du possible, contre toute forme d'esclavage, social ou politique, et une défense des droits fondamentaux des hommes.
- Un engagement généreux dans des associations à but humanitaire, où on se fait le prochain de chaque homme, dans la conviction qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.

16. **4° LA FORMATION DES CHRETIENS** appelés

- à découvrir la joie de croire en Dieu Père ;
- à cultiver le désir de le connaître en profondeur et d'entrer en relation d'amour avec lui ;
- à s'engager dans la communion fraternelle avec tous les chrétiens et avec tous les hommes de bonne volonté.

17. **Nous entendons le faire** en les amenant

- à croître dans la foi, l'espérance et la charité,
- à trouver en Dieu la lumière qui éclaire l'intelligence et l'amour qui réchauffe le cœur ;
- à rechercher constamment l'action de son Esprit au cœur de la vie et au cœur de la réalité complexe du monde ;
- à viser l'idéal le plus élevé, Jésus-Christ, en l'imitant et en s'entraînant à vivre son message évangélique.

18. **Nous prendrons pour cela comme moyens:**

- Une instruction religieuse suffisante pour éclairer la foi et la fortifier, en révélant le dessein de Dieu-Trinité : Père Créateur, Fils Rédempteur et Esprit Sanctificateur.
- Une pratique pieuse du culte divin dans la liturgie et une participation joyeuse aux sacrements où Dieu rejoint chacun et lui prodigue ses dons spirituels.
- Une charité active qui se concrétise par des gestes reproduisant l'amour du Christ pour l'homme pauvre, malade et pécheur.

## **ACTEURS DU PROJET**

19. La Communauté éducative regroupe tous ceux qui sont acteurs du projet éducatif : ceux qui, en droit et en fait, l'élaborent et le vivent, le portent et le mettent en œuvre, le font exister et en bénéficient, en sont les garants et en témoignent.

### **20. Le Chef d'établissement :**

Sa mission est d'être, en premier, promoteur du projet éducatif et animateur de la communauté porteuse du projet. Sa tâche est de coordonner le fonctionnement de l'institution scolaire - d'accord avec le Conseil d'établissement - en répartissant les tâches de l'équipe éducative ; et de la gérer d'une manière équilibrée, dans l'équité à l'égard de tous les collaborateurs, et dans une entente avec le comité des parents d'élèves.

### **21. Les Cadres:**

Les coordonnateurs de cycles, de classes ou de disciplines et les conseillers pédagogiques sont les associés directs du chef d'établissement et portent avec lui la responsabilité de la concrétisation du projet éducatif. Leur rôle est d'être les médiateurs de l'application des orientations de l'établissement sur le plan pédagogique et disciplinaire, et d'assurer la coordination du travail auprès des enseignants.

### **22. Les enseignants :**

Par leur contrat, leur mandat et leur mission, ils sont responsables de la mise en œuvre du projet éducatif, non seulement par leur enseignement, mais à travers lui, par tout le vécu scolaire. Non seulement ils ont à transmettre un savoir, mais aussi un savoir-faire et un savoir-être. C'est la dimension éthique de leur engagement et une exigence de vérité et de rectitude à l'égard de l'enfant.

### **23. Les autres collaborateurs:**

Les autres collaborateurs : responsables de la pastorale (catéchistes et aumôniers), documentalistes, préfets de discipline, surveillants, personnel de santé, secrétaires, gestionnaires et assistants sociaux, sont membres à part entière de la communauté éducative et doivent être considérés, chacun dans sa tâche, comme réalisateurs du projet éducatif.

### **24. Les parents :**

Outre le fait qu'ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants, en créant une atmosphère familiale qui favorise l'éducation intégrale, personnelle et sociale de ceux-ci, ils sont co-éducateurs de leurs enfants avec l'école où ils les placent, en étant au clair avec le projet éducatif

de celle-ci et en contribuant à le faire exister. Ce qui suppose qu'ils connaissent le projet et qu'ils participent à sa réalisation en veillant à le vivre dans leur famille, et en se concertant avec l'école pour rester en cohérence avec les objectifs qu'elle poursuit.

#### **25. Les jeunes :**

En même temps qu'ils sont bénéficiaires du projet éducatif, les jeunes sont acteurs de ce projet, parce qu'il ne peut se réaliser sans eux ou contre eux. C'est en fonction de ce qu'ils sont et de ce qu'ils attendent, pour leur promotion intégrale : physique, intellectuelle et spirituelle, que leur collaboration est nécessaire et leur contribution indispensable. Connaître leurs richesses et leurs manques, qui ils sont et ce qu'ils visent, introduit, de part et d'autre, dans une dynamique éducative co-responsable, faite de relations désintéressées, bienveillantes et encourageantes.

---